

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, président de la commission des Lois du Sénat, est intervenu lors du débat en seconde lecture du nouveau projet de loi de décentralisation. Il a plaidé pour une simplification, exposant en particulier qu'une "conférence territoriale" à côté des conseils régionaux et des conseils économiques, sociaux et environnementaux serait une complexité supplémentaire et inutile. Il a défendu un projet d'ensemble avec des "régions fortes" pour "l'économie et l'emploi", travaillant en lien avec des réseaux de métropoles et de communautés, urbaines et rurales - le département assumant notamment ses fonctions de cohésion sociale. Il a aussi, à partir de cas concrets - la future métropole de Lyon, par exemple - dit qu'on ne pouvait pas se limiter à des "visions centralisées de la décentralisation", défendant fortement l'initiative locale. Il a souhaité un accord au Sénat sur un texte sur la question de la future métropole Paris-Île de France.

Lire les interventions de Jean-Pierre Sueur

>> [Dans le débat général](#)

>> [Sur la conférence régionale de l'action publique \(articles 4 et 5\), la métropole du Grand Paris \(article 11\) et les réseaux de ville \(article 11\)](#)

>> [Sur la métropole du Grand Paris et la région \(article 12\)](#)

.